



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

PLAN DE PREVENTION

Code du travail - Décret n°92-158 du 20 février 1992 - Arrêté du 19 mars 1993

ENTREPRISE EXTERIEURE

NOM :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nom du responsable sur le chantier :

Annexe 1 à compléter : noms des intervenants et signatures

ENTREPRISE UTILISATRICE

Centre Hospitalier de Vichy

Adresse : Boulevard Denière, 03200 VICHY

Tél : 04 70 90 33 33

Directeur de l'établissement : Yann DELPEUCH

INTERVENTION

Lieu / Bâtiment / Service :

Opération à réaliser :

Date :

Durée de l'opération > 400 h Oui ☐ Non ☐

Travaux dangereux Oui ☐ Non ☐ Si oui, lesquels :

VISITE PREALABLE OBLIGATOIRE

Date :

Noms des participants CHV / EE :

SIGNATURES

L'entreprise extérieure,

Date :

Nom et signature :

Le Centre Hospitalier de Vichy,

Date :

Nom et signature :



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

SOUS-TRAITANCE

☐ Oui☐ Non

Sous-traitance de rang 2 maximum autorisée

ENTREPRISE 1	ENTREPRISE 2
NOM :	NOM :
Opérations sous-traitées :	Opérations sous-traitées :
Dates de l'intervention :	Dates de l'intervention :
Noms des intervenants :	Noms des intervenants :
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

EVALUATION DU RISQUE INFECTIEUX - A COMPLETER PAR CH VICHY

Cocher la case en fonction de la zone et du type de travaux

	Type de travaux			
	A	B	C	D
	Travaux d'inspection et d'entretien	Petits travaux de durée brève qui produisent un taux faible de poussières	Tous travaux générant un niveau moyen à élevé de poussières ou qui demandent la démolition ou la dépose de tout composant fixe (ex : évier, tableau...)	Travaux majeurs de démolition, rénovation, construction Travaux externes majeurs avec importante production de poussières
Zone 1 Services administratif, technique, logistique, SAMU, self, archives				
Zone 2 Blanchisserie, funérarium, consultations, pharmacie, psychiatrie, rééducation, stérilisation (sale)				
Zone 3 Hospitalisation, hôpitaux de jour / semaine, imagerie médicale, laboratoire, USLD, urgences, stérilisation (propre)				
Zone 3 sensible Biberonnerie, endoscopie, hémodialyse, USC, USIC, USINV, réanimation, SSPI, SAUV, salles d'accouchement				
Zone 4 Bloc opératoire, UPAC, salle de radiologie interventionnelle				



Mail du responsable des travaux au cadre du secteur concerné (si besoin copie EOH)



Mail du responsable des travaux au cadre du secteur concerné **et** à l'EOH



Dossier d'aide décisionnelle de prévention du risque infectieux à compléter en lien avec l'EOH

Selon l'annexe 2 « Evaluation du risque infectieux »



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE PREVENTION

ACTIVITES	RISQUES	MESURES DE PREVENTION * Attestation obligatoire à fournir	A la charge E.E / CHV	
Travaux en hauteur	Chute de hauteur Chute d'objet Electrocution (ligne électrique) Collision Conditions climatiques	☐ CACES *	☐	☐
		☐ Habilitation travail en hauteur *	☐	☐
		☐ Habilitation montage, démontage d'échafaudage *	☐	☐
		☐ Utilisation de matériel conforme	☐	☐
		☐ Interdire l'utilisation d'échelle comme poste de travail	☐	☐
		☐ Balisage et signalisation du chantier	☐	☐
		☐ Protections collectives (garde-corps, filets anti-chutes...)	☐	☐
		☐ Port des EPI (casque, gants, harnais, ligne vie...)	☐	☐
		☐ Absence de lignes électriques aériennes	☐	☐
		☐ Consignes en lien avec l'hélistation	☐	☐
		☐ Vérification des conditions climatiques	☐	☐
Travaux par point chaud Permis feu obligatoire (PC Sécurité)	Incendie, explosion Projections de particules Incandescentes Brûlures, lésions oculaires Intoxication aux émanations de fumées	☐ Eloignement des produits inflammables et matériaux combustibles	☐	☐
		☐ Rédaction d'un permis feu	☐	☐
		☐ Utilisation de bâches ignifugées	☐	☐
		☐ Mise HS de la détection incendie	☐	☐
		☐ Ecran de protection	☐	☐
		☐ Présence d'extincteurs à proximité	☐	☐
		☐ Port des EPI (gants, lunettes, masque)	☐	☐
		☐ Ventilation des locaux	☐	☐
Travaux électrique	Electrification, électrocution Brûlure Incendie	☐ Personnel formé et habilité BT / HT *	☐	☐
		☐ Consignation des installations	☐	☐
		☐ Travail hors tension	☐	☐
		☐ Utilisation d'outillage conforme de classe 2 ou 3	☐	☐
		☐ Port des EPI (casque, gants, lunettes...)	☐	☐
		☐ Signalisation (pancartes, verrouillage)	☐	☐
Utilisation d'outils portatifs	Electrification, électrocution Troubles de l'audition Lésions oculaires Brûlures, perforation Ecrasement, coupure, choc	☐ Demande de permis feu	☐	☐
		☐ Balisage de la zone de travail	☐	☐
		☐ Port des EPI (casque, gants, lunettes, protection auditive, chaussures...)	☐	☐
		☐ Outillage conforme	☐	☐



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Travaux fluides (eau, gaz...)	Brûlure Lésions oculaires Projections violentes	☐ Port des EPI (gants, casque, protection auditive, chaussures, lunettes, masque)	☐	☐
Fluides médicaux	Inflammation, explosion Inondation	☐ Balisage de la zone ☐ Consignation et vidange des réseaux ☐ Rédaction d'un permis feu	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
Elagage	Chute de hauteur Chute d'arbre, branches, outils Lésions oculaires Troubles de l'audition, surdité Ecrasement, coupure Electrocution, électrisation Conditions climatiques	☐ Matériel conforme ☐ Port des EPI (casque forestier, lunettes, protections auditives, gants, pantalon et veste anti-coupure, chaussures...) ☐ Utilisation d'une ligne de vie (harnais, cordes) ☐ CACES (pour conduite nacelle) * ☐ Balisage de la zone ☐ Absence de lignes électriques aériennes	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Manutention Circulation	Accident de circulation Collision Chute de charges Renversement d'engin Ecrasement	☐ Balisage de la zone ☐ Personnel habilité, CACES * ☐ Guidage obligatoire ☐ Séparation circulation véhicules/piétons ☐ Zone de stockage définie ☐ Circulation propres et définies ☐ Port des EPI (casque, gants, chaussures...)	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Travaux de voirie Fouilles Opération en milieu confiné	Chute de matériaux Ensevelissement Eboulement Atmosphère viciée Asphyxie Explosion Contact avec les réseaux Renversement d'engin Collision, heurt Ecrasement. Brûlures, coupure, choc Electrocution Chute	☐ Balisage de la zone (visible jour et nuit) ☐ Port des EPI (casque, gants, lunettes, protection auditive, chaussures...) ☐ Travail isolé interdit ☐ Identification des réseaux / DT-DICT ☐ Moyens de ventilation et de pompage ☐ Port d'un détecteur multi-gaz et CO ☐ Matériels et engins conformes ☐ Personnel habilité, CACES * ☐ Neutralisation des réseaux ☐ Etayage des tranchées ☐ Clôture du chantier ☐ Surveillance depuis l'extérieur avec moyens de communication	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Ascenseurs Mécanismes en mouvement	Démarrage accidentel Projection Ecrasement Entraînement Chute de hauteur Electrocution, électrisation	☐ Consignations électrique et mécanique ☐ Écran de protection mécanique ☐ Balisage de la zone ☐ Signalétique vers les portes palières ☐ Port des EPI (gants, chaussures...) ☐ Diagnostic amiante	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Démolition Désamiantage	Ecrasement Projection Effondrement Chute de matériaux Chute de hauteur Maladies respiratoires Saturnisme Asbestose, cancer Pollution	☐ Balisage et signalisation de la zone ☐ Port des EPI (casque, chaussures, lunettes, gants, masque...) ☐ Système de protection contre les chutes ☐ Interdire ou limiter la coactivité ☐ Etayage des structures ☐ Diagnostics avant travaux (amiante, plomb) ☐ Rédaction d'un plan de retrait ☐ Gestion et suivi des déchets ☐ Ventilation des locaux	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	Grutage Chute de charge, de matériaux Chute de hauteur Collision, heurt Electrocution, électrisation Renversement d'engin Conditions climatiques, vent	☐ Personnel formé et habilité, CACES * ☐ Balisage et signalisation de la zone ☐ Rédaction d'un plan de grutage ☐ Port des EPI (harnais, casque, gant, chaussures, ligne de vie...) ☐ Déposer un NOTAM (Hélistation) ☐ Absence de lignes électriques aériennes ☐ Respect des procédures de levage ☐ Evacuation du bâtiment en cas de survol de toiture	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Produits dangereux Chimique	Projection Intoxication Incendie, explosion Contamination Asphyxie Brûlures, irritation Maladies chroniques Cancer Pollution	☐ Personnel formé et habilité * ☐ Respect des fiches de données de sécurité ☐ Port des EPI (gants, masque...) ☐ Stockage en locaux spécifiques fermés ☐ Balisage de la zone ☐ Ventilation des locaux	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Intervention en salle propre ou en zone à environnement maîtrisé Annexe 2	Infection Contamination	☐ Accompagnement obligatoire par le donneur d'ordre du CH Vichy ☐ Port des EPI (pyjama, charlotte, surchaussures, gants, lunettes, masque) ☐ Respect des règles d'hygiène (lavage des mains, cheveux attachés, bijoux interdits) ☐ Ne pas introduire de matériel, matériaux, objets ou produits chimiques sans autorisation ☐ Accès interdit à toute personne malade ☐ Travail en horaires décalés	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

ANNEXE 1

LISTE DES PERSONNES INTERVENANTES

Seuls les personnes identifiées ci-dessous seront autorisées à travailler sur le site

NOM PRENOM	GRADE, QUALIFICATION	SIGNATURE